



Monsieur le Président Recep Tayyip Erdoğan  
Türkiye Cumhuriyeti Cumhurbaşkanı  
[cumhurbaskanligi@tccb.gov.tr](mailto:cumhurbaskanligi@tccb.gov.tr)

Paris le 9 septembre 2016

Monsieur le Président,

La Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles (SMAI), la Société Française de Statistique (SFdS) et la Société mathématique de France (SMF) s'associent pour exprimer leur profonde inquiétude suite aux menaces successives dont sont victimes nos collègues de l'enseignement supérieur turc.

Suite à la signature d'une pétition le 11 janvier 2016 appelant à la fin des opérations militaires contre les Kurdes, à l'ouverture d'une enquête indépendante et au lancement de négociations de paix, de nombreux collègues turcs ont été victimes d'une répression massive tant au niveau pénal que disciplinaire.

Depuis la tentative de coup d'état du 15 juillet 2016, cette répression s'est aggravée dans des proportions très inquiétantes. Plus de 1500 doyens d'universités et de fondations ont été démis de leurs fonctions au lendemain du coup d'état manqué. Dès le 20 juillet, nos collègues se sont vu interdire de quitter le territoire national et ceux qui étaient à l'étranger ont dû rentrer en Turquie. Cette interdiction nationale a été levée le 22 juillet mais persiste de façon locale dans certaines universités. Le 23 juillet, quinze universités turques ont été fermées par décret dans le cadre de l'état d'urgence tandis que le 1<sup>er</sup> septembre, c'est plus de 40000 fonctionnaires, dont au moins 44 signataires de la pétition de janvier 2016, qui ont été renvoyés du service public pour « soutien au terrorisme ».

Si nous reconnaissons aux autorités turques le droit de maintenir l'ordre dans le pays et de répondre légitimement aux menaces dont est victime la Turquie, ces actions doivent s'accomplir dans le respect des traités auxquels la Turquie est partie, notamment la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et le Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques. Nous sommes particulièrement inquiets de l'ampleur et de la rapidité de cette répression visant l'ensemble de l'enseignement supérieur turc qui semble incompatible avec le respect des droits fondamentaux que sont la liberté d'expression et l'accès à un jugement indépendant et impartial.

Nous condamnons fermement toutes ces atteintes aux libertés fondamentales touchant la société turque dans son ensemble, et la communauté des enseignants et chercheurs en particulier. Nous demandons la réintégration de nos collègues dans leurs fonctions et le rétablissement de leurs droits d'opinion, d'expression et de circulation. Si des charges devaient être retenues contre certains d'entre eux, nous demandons qu'une enquête indépendante et impartiale puisse être ouverte, qu'ils bénéficient d'un droit à la défense et puissent faire appel de toute décision prise à leur encontre dans le respect du droit national et international.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Fatiha Alabau, Présidente de la SMAI

Stéphane Seuret, Président de la SMF

Gérard Biau, Président de la SFdS